



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2008-1287
dossier lié n° 2070191

Maisons-Alfort, le 8 décembre 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
NASPAR TDI, n° intrant 2080293**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 4 novembre 2008 d'un dossier, déposé par GLOBACHEM NV, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation NASPAR TDI.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence RAPSAN TDI, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2070221, est en cours de validité ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour NASPAR TDI est bien strictement identique à celle déclarée pour RAPSAN TDI ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation NASPAR TDI, présentée par GLOBACHEM NV, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit RAPSAN TDI.

Pascale BRIAND